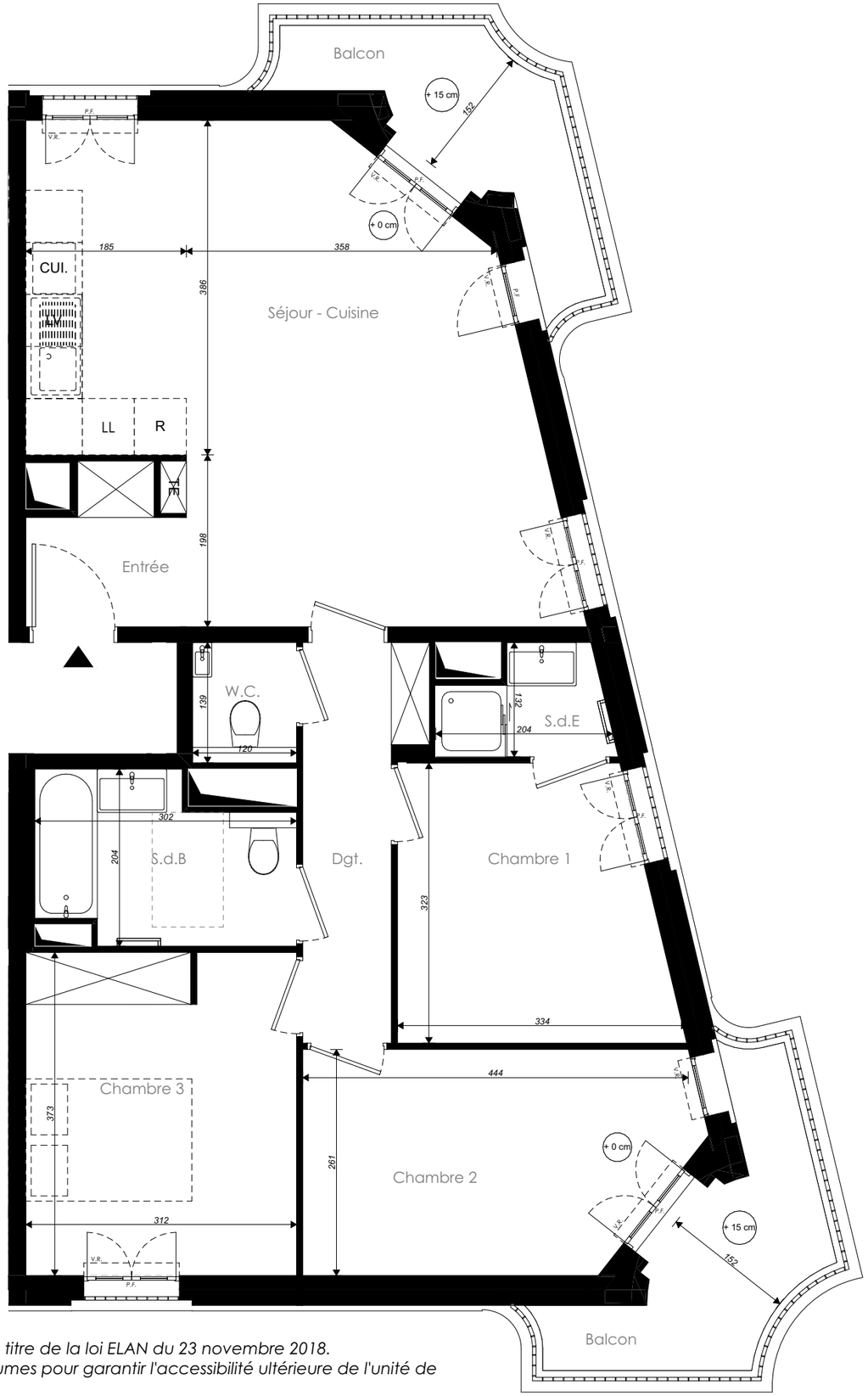
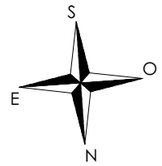




Ce logement est considéré comme évolutif au titre de la loi ELAN du 23 novembre 2018.
Sa conception permet la redistribution des volumes pour garantir l'accessibilité ultérieure de l'unité de vie à l'issue de travaux simples.
Le plan accessible est celui présenté au permis de construire.

LÉGENDE : PF. : Porte Fenêtre / F. : Fenêtre / F.A.B : Fenêtre Allège Basse / V.R : Volet Roulant / T.E : Tableau Électrique / PL. : Placard / CUI : Cuisson / R. : Réfrigirateur / LL. : Lave Linge / LV. : Lave Vaisselle / Soffite, faux plafond

Espace BUREAU

Niveau +15

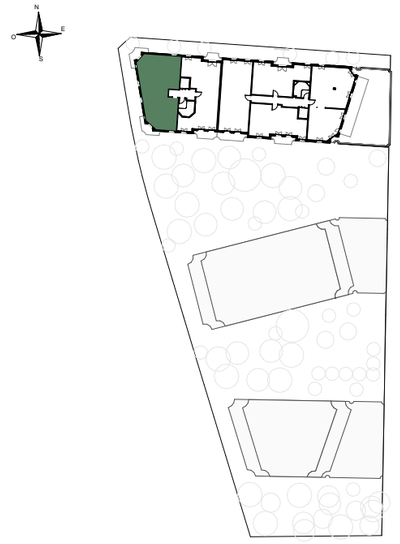
NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces indiqués sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, ballon d'eau chaude, ainsi que l'emplacement des équipement sont figurés à titre indicatif / La surface des placards ou des dressings est incluse dans celle des pièces attenantes.

KAUFMAN BROAD

Les Jardins Kléber

2-6 rue Kléber
Pantin

4 pièces - A1 401_Évolutif
Bâtiment A1, 4ème étage



Surfaces Habitables

Réception dont :		31,80 m²
Entrée *dont placard*	2,92	
Séjour - Cuisine	28,88	
Suite parentale :		11,70 m²
Chambre 1	9,53	
S.d.E	2,17	
Chambre 2		11,05
Chambre 3		11,64
Dgt. dont placard		5,23
S.d.B		5,27
W.C.		1,66
TOTAL		**78,35 m²**

Balcon 10,66m²

0 m 0,5 m 1 m 2 m 3 m

Jean-Christophe Quinton, architecte

10/09/2025 - ind. 1